



PARUTION 2006 - N° 1

Les Actus de la Profession

Union nationale des spécialistes en matériels de parcs et jardins

Le SMJ s'adapte aux Nouvelles Technologies .

Pour favoriser l'interaction entre les adhérents et le SMJ, un site Internet sera bientôt mis en ligne dès la fin du premier trimestre 2006.

Ce nouvel outil déjà tant attendu, représente une source d'information importante, régulièrement mise à jour. Tous les adhérents auront la possibilité de se connecter sur ce site pour y consulter les données légales et sociales, l'actualité du SMJ et de la filière Parcs & Jardins.

Taxe d'apprentissage

IMPORTANT

L'ASDM est l'organisme habilité à recevoir notre taxe d'apprentissage qui permettra de former efficacement nos futurs collaborateurs.

Investissez avec nous dans l'avenir de notre profession.

Cotisations 2006

Le plafond mensuel de la sécurité sociale est fixé à **2589€** ; la tranche B de la cotisation AGIRC passe de 20 à **20,30%** (12,60% employeur et 7,7% salarié) ; le FNCS est ramené à compter du 1er janvier à **0,25%** au lieu de 0,35% ; le Forfait APEC est fixé à **18,64€** ; l'ASSEDIC passe à **6,48%** (4,04% employeur et 2,44% salarié) ; l'assurance vieillesse plafonnée passe à **8,30%** employeur et **6,65%** salarié.

Le SMJ prépare un plan de communication pour 2006.

C'est un début d'année synonyme d'évolution pour le SMJ, qui prépare la mise en place d'une nouvelle stratégie de communication auprès des adhérents, des prospects et du grand public.

La nouvelle équipe du SMJ va fêter son premier anniversaire. Le bilan positif de l'année 2005 et les projets 2006 font émerger quelques dossiers et projets, notamment en matière de communication. Le SMJ démarre donc l'année sur de nouvelles bases.

Après avoir organisé les différents projets, il était devenu nécessaire de mettre en place un plan de communication pertinent, témoin de notre volonté de promouvoir notre profession

Ce plan a pour objectif :

- la valorisation de la profession par la promotion de notre filière,
- la création d'une image pour fédérer les adhérents et les inciter à s'engager pour la profession,

- l'augmentation de la visibilité du SMJ dans les médias pour accroître sa notoriété.

Le SMJ souhaite ainsi valoriser la profession et encourager les prospects à adhérer. Une réelle reconnaissance associée à des moyens supplémentaires nous permettra en effet de développer notre offre de service en vue d'optimiser nos compétences.

La mise en place du plan de communication s'inscrit dès aujourd'hui, par la création de ce journal bimestriel : *Les Actus de la profession* venant remplacer le SMJ CONTACT, dont les informations pertinentes seront mises en ligne.

Parmi les autres priorités : l'environnement, la sécurité et la formation.

Taux d'accident de travail au 1er Janvier 2006

Les taux de cotisation d'accidents du travail pour les entreprises dont l'effectif habituel est inférieur à 10 salariés (inférieur à 50 salariés en Alsace) ont été ainsi fixés pour l'année

CODE NAF	N° RISQUE	Taux général		Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle	
		1/01/05	1/01/06	1/01/05	1/01/06
Commerce APE 51.8P	51.6 NA	2,40%	2,50%	2,00 %	2,00%
Réparation APE 29.3C	29.3 CA	3,00 %	3,30%	2,70 %	3,00%
Location APE 71.3A	71.3 AA	2,70 %	2,60%	2,40 %	2,60%

Arrêtés du 26 décembre 2005, JO du 30 décembre